

- Support Lenovo® : <http://www.lenovo.com/support>
- Forums utilisateurs de Lenovo : <https://forums.lenovo.com>

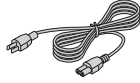
Déballez le produit



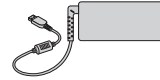
Ordinateur ThinkPad®



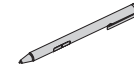
Batterie



Cordon d'alimentation



Boîtier d'alimentation



ThinkPad Pen Pro*

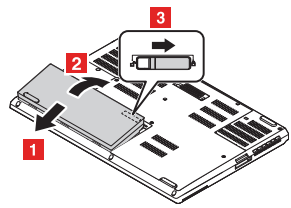


Documentation

*Disponible sur certains modèles

Configuration initiale

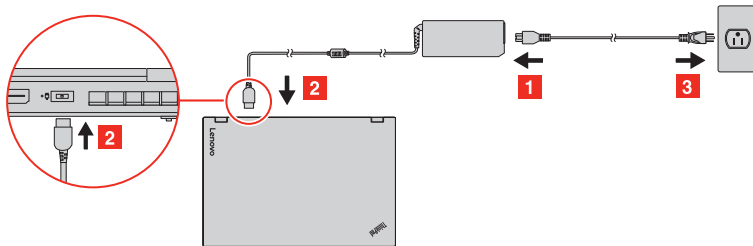
1. Installez la batterie.



Ce système ne prend en charge que les batteries spécialement conçues pour celui-ci et fabriquées par Lenovo ou un constructeur autorisé. Le système ne prend pas en charge les batteries non autorisées ou conçues pour d'autres systèmes. Si une batterie non autorisée ou conçue pour un autre système est installée, le système ne va pas se charger.

Attention : Lenovo n'est pas responsable des performances ou de la sécurité des batteries non autorisées, et ne fournit aucune garantie en cas de défaillance ou de dégâts résultant de leur utilisation.

2. Branchez le cordon d'alimentation sur le boîtier d'alimentation, branchez le boîtier d'alimentation sur le connecteur d'alimentation de l'ordinateur, puis le cordon d'alimentation de votre ordinateur sur une prise de courant mise à la terre. Assurez-vous que les connecteurs des cordons d'alimentation sont correctement connectés aux prises.

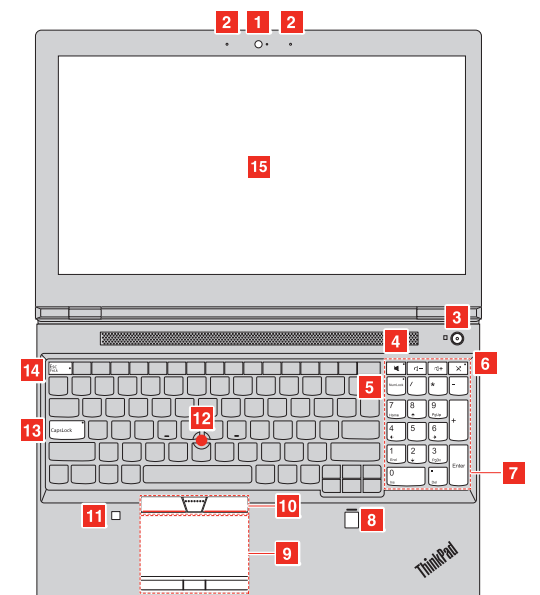


3. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre l'ordinateur sous tension. Suivez ensuite les instructions à l'écran pour procéder à la configuration initiale.

Boutons de commande et voyants

- 1 Caméra*
- 2 Microphones*
- 3 Interrupteur d'alimentation
- 4 Touche de coupure du haut-parleur avec voyant
- 5 Touche de verrouillage numérique avec voyant
- 6 Touche de coupure du micro avec voyant
- 7 Pavé numérique
- 8 Lecteur d'empreintes digitales
- 9 Pavé tactile avec des boutons
- 10 Boutons TrackPoint®
- 11 Détecteur de couleur*
- 12 Dispositif de pointage TrackPoint
- 13 Touche de verrouillage Maj avec voyant
- 14 Touche Esc avec le voyant de verrouillage Fn
- 15 Ecran (tactile multipoint ou non tactile)

* Disponible sur certains modèles.



Accéder au Guide d'utilisation

Le guide d'utilisation contient plus d'informations concernant votre ordinateur. Pour accéder au guide d'utilisation, procédez comme suit :

- Ouvrez le menu Démarrer et cliquez sur **Lenovo Companion**.
- Cliquez sur **Afficher le guide d'utilisation** dans la section **SUPPORT**.

Lenovo améliore régulièrement le guide d'utilisation de votre ordinateur. Pour vous assurer que les informations dont vous disposez sont bien à jour, voir la section « Téléchargement des publications » pour savoir comment télécharger le dernier guide d'utilisation.

Solutions de récupération

Votre ordinateur peut ne pas être livré avec un jeu de disques de récupération Windows® ou avec une clé USB. Pour restaurer le système d'exploitation Microsoft® Windows, reportez-vous aux informations relatives à la récupération dans le Guide d'utilisation. Voir « Accéder au guide d'utilisation » plus loin dans ce document pour plus d'informations.

Téléchargement des publications

Les versions électroniques des publications relatives à votre ordinateur sont disponibles sur le site Web du support Lenovo. Pour les télécharger, accédez au site : <http://www.lenovo.com/support>

Lisez cette documentation avant d'utiliser votre ordinateur



Vous y trouverez des informations concernant la réglementation et la sécurité qui s'appliquent aux ordinateurs Lenovo.

Consignes de sécurité



Consigne relative aux sacs plastiques

DANGER
Les sacs en plastique peuvent être dangereux. Tenez-les à l'écart des bébés et des enfants afin d'éviter tout risque de suffocation.

Consignes relatives à la batterie à pile cellulaire non rechargeable

DANGER
Si la batterie à pile cellulaire n'est pas correctement remplacée, il existe un risque d'explosion. Elle contient, en petite quantité, des substances toxiques.

Ne l'exposez pas à une température supérieure à 100 °C. Les déclarations qui suivent s'appliquent aux utilisateurs de l'état de Californie (Etats-Unis). Informations relatives au perchlorate pour la Californie : Les produits contenant des batteries à pile cellulaire au lithium peuvent contenir du perchlorate. Produits à base de perchlorate - des consignes de manipulation spéciales peuvent s'appliquer, voir www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

Remarque générale sur la batterie

DANGER
La compatibilité des piles fournies par Lenovo en vue d'être utilisées avec votre produit a été testée. Ces piles doivent être uniquement remplacées par des composants agréés. Une batterie autre que celle spécifiée par Lenovo ou une batterie démontée ou modifiée n'est pas couverte par la garantie. Un mauvais traitement ou une mauvaise utilisation de la batterie peut entraîner une surchauffe, une fuite de liquide ou une explosion. Pour éviter tout risque de blessure, procédez comme suit :
• Ne tentez jamais d'ouvrir, de démonter ou de réparer une batterie.
• Ne tentez pas d'écraser ou de perforer la batterie.
• Ne mettez pas la batterie en court-circuit et ne l'exposez pas à l'eau ou à tout autre liquide.
• Gardez la batterie loin de la portée des enfants.
• N'exposez pas la batterie au feu.

Arrêtez d'utiliser la batterie si elle est endommagée ou si vous remarquez qu'elle se décharge ou que des matériaux étrangers s'accumulent sur les plombs d'accus. Stockez les batteries rechargeables ou les produits qui les contiennent à température ambiante, avec les batteries chargées à environ 30 à 50 % de leur capacité. Il est conseillé de charger les batteries environ une fois par an pour éviter tout risque de décharge excessive.

Ne la jetez pas à la poubelle ou à la décharge. Pour sa mise au rebut, reportez-vous à la réglementation en vigueur.

Consigne relative aux batteries rechargeables amovibles

DANGER
Rechargez uniquement la batterie en vous conformant strictement aux instructions fournies dans la documentation du produit. Si la batterie n'est pas correctement remplacée, il existe un risque d'explosion. Elle contient, en petite quantité, des substances toxiques.

Utilisation de casques ou d'écouteurs

ATTENTION :
Une pression sonore excessive dans les casques ou les oreillettes peut entraîner une perte de l'audition. En réglant le volume au maximum, la tension de sortie dans le casque ou

l'oreillette et le niveau de pression sonore augmentent. Afin de protéger votre audition, réglez l'égaliseur à un niveau approprié.

L'utilisation prolongée d'un casque ou d'écouteurs à un volume élevé peut se révéler nocive si la sortie du casque ou des écouteurs n'est pas conforme aux spécifications de la norme NF EN 50332-2. Le connecteur de sortie casque de votre ordinateur est conforme au sous-alinéa 7 de la norme NF EN 50332-2. Ces spécifications limitent la tension maximale de sortie efficace de la bande large de l'ordinateur à 150 mV. Pour vous protéger contre toute perte auditive, assurez-vous que les casques ou les écouteurs que vous utilisez sont également conformes aux spécifications de la norme NF EN 50332-2 (alinéa 7 des limites) concernant la tension de la bande passante de 75 mV. Toute utilisation de casques non conformes aux spécifications de la norme NF EN 50332-2 peut se révéler dangereuse en raison des niveaux excessifs de pression acoustique.

Si votre ordinateur Lenovo est livré avec un casque ou des écouteurs, l'association de ces dispositifs à l'ordinateur respecte les spécifications de la norme NF EN 50332-1. Si vous utilisez d'autres casques ou écouteurs, assurez-vous qu'ils sont conformes aux spécifications de la norme NF EN 50332-1 (clause 6.5 relative aux valeurs de limitation). Toute utilisation de casques non conformes aux spécifications de la norme NF EN 50332-1 peut se révéler dangereuse en raison des niveaux excessifs de pression acoustique.

Informations relatives au support, à la maintenance et à la garantie

Les informations ci-après décrivent le support technique disponible pour votre produit pendant la période de garantie et pendant toute la durée de vie du produit. Un support technique en ligne est disponible pendant toute la durée de vie du produit sur le site <http://www.lenovo.com/support>.

Si vous avez acheté des services Lenovo, reportez-vous aux conditions générales suivantes pour des informations détaillées :
• Pour les mises à niveau ou les extensions de la garantie Lenovo, accédez à l'adresse suivante : <http://support.lenovo.com/lwsu>
• Pour les services de protection contre les dommages accidentels Lenovo, accédez au site Web suivant : <http://support.lenovo.com/ladps>

Informations relatives à la garantie

Lenovo fournit une période de garantie pour votre ordinateur. Pour vérifier l'état de la garantie de votre ordinateur, allez à l'adresse <http://www.lenovo.com/warranty-status>, suivez ensuite les instructions qui s'affichent à l'écran.

Cotre ordinateur est couvert par la garantie Lenovo (LLW), version L505-0010-02 08/2011. La garantie Lenovo est affichée sur l'ordinateur lors de la configuration initiale. Si vous ne pouvez afficher la garantie Lenovo (LLW) ni sur votre ordinateur, ni sur le site Web (http://www.lenovo.com/warranty/lw_02), contactez une agence ou un revendeur Lenovo près de chez vous pour obtenir une version imprimée.

Une fois la configuration initiale terminée, vous pouvez afficher les informations relatives à la garantie sur votre ordinateur en procédant comme suit :

- Ouvrez le menu Démarrer et cliquez sur **Lenovo Companion**.

- Cliquez sur **SUPPORT**. Les informations relatives à la garantie sont affichées dans la section **GARANTIE ET SERVICES**.

Unités remplaçables par l'utilisateur

Les unités remplaçables par l'utilisateur (CRU) sont des éléments pouvant être mis à niveau ou remplacés par l'utilisateur. Pour afficher les instructions sur le remplacement des CRU, reportez-vous à la section correspondante dans le guide d'utilisation. Voir « Accéder au guide d'utilisation » pour plus d'informations.

Les CRU pour votre ordinateur sont répertoriés ci-dessous :

- CRU en libre service**
- Boîtier d'alimentation ac et cordon d'alimentation
 - Batterie
 - Capot inférieur
 - Batterie à pile cellulaire
 - Unité de disque dur et système de retenue de l'unité de disque dur
 - Cable du disque dur
 - Disque SSD M.2
 - Plateau de l'unité SSD M.2
 - Module de mémoire (sous le capot inférieur)
- CRU optionnelles**
- Clavier
 - Module de mémoire sous le clavier et la plaque métallique
 - Carte réseau local sans fil
 - Carte WAN sans fil*

* Disponible sur certains modèles.

Remarque : votre ordinateur est équipé de deux logements d'unité de disque dur. L'un des emplacements de l'unité de disque dur peut être utilisée pour installer deux unités SSD M.2. Pour plus d'informations sur le remplacement des unités de stockage, reportez-vous au Guide de maintenance du matériel de votre ordinateur. Une version électronique de ce manuel est disponible sur le site Web du support Lenovo.

Les garanties statutaires de conformité et des vices cachés

Cette information complète les informations contenues dans le « Chapitre 2 – Dispositions nationales particulières » de la Garantie Limitée Lenovo (L505-0010-02).

France

Autres Droits

En sus des droits consentis au titre de la garantie commerciale de Lenovo, vous pouvez en votre qualité de consommateur, mettre en œuvre la garantie légale de conformité (articles L. 211-1 à L. 212-1 du Code de la consommation) et la garantie contre les vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil).

Ces deux garanties doivent être invoquées contre le professionnel qui vous a vendu le produit en question.

Si vous décidez d'invoquer la garantie légale de conformité :

- Il vous faut le faire endéans les deux ans à compter de la délivrance du produit ;
- Vous pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions de coût prévues à l'article L. 211-9 du Code de la consommation ; et



